

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	POPB	Numéro	95U8
Adresse du site	8, boulevard de Bercy	Hauteur	30,10 m
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Palais omnisport
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 170° et 230°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 50° < 5V/m - 170° < 2V/m - 230° < 2V/m 5G : 50° < 1V/m - 170° < 1V/m - 230° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32,35 m pour les antennes à faisceau fixe 33,81 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

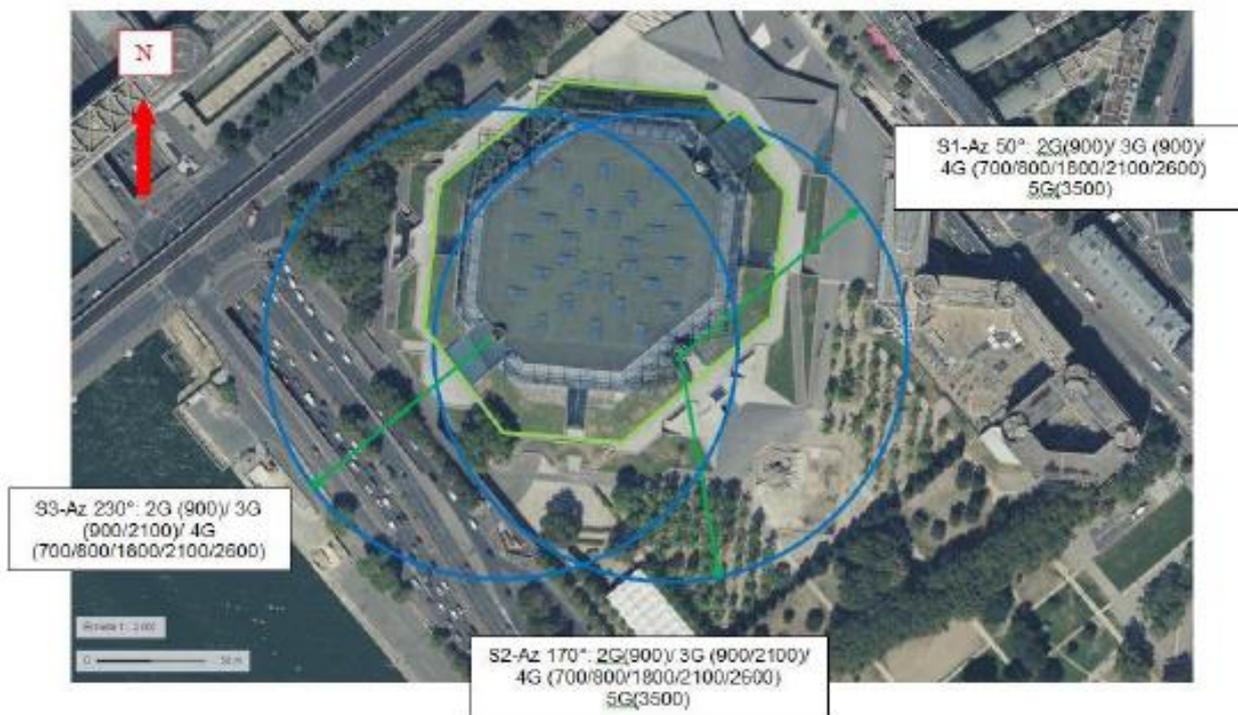
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 50°, 170° et 230° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antenne	Un module est composé de 2 antennes superposées, un avec un faisceau fixe en partie basse et un faisceau orientable en partie haute de l'antenne
Zone technique	Zone technique dans un Shelter.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



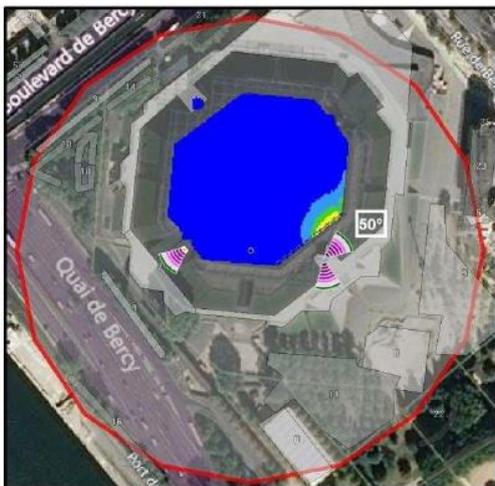
Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



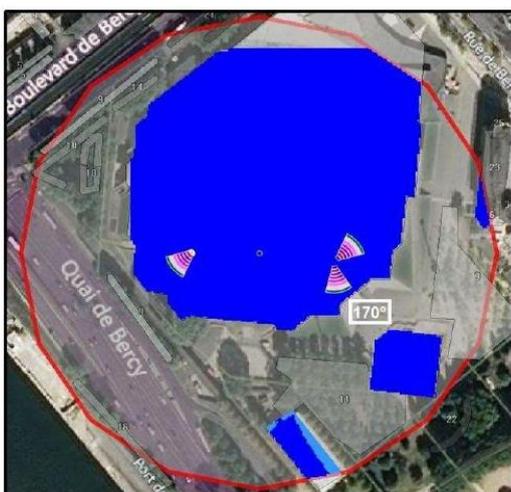
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 170, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 4.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	28.50	4.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	4.50	22.50

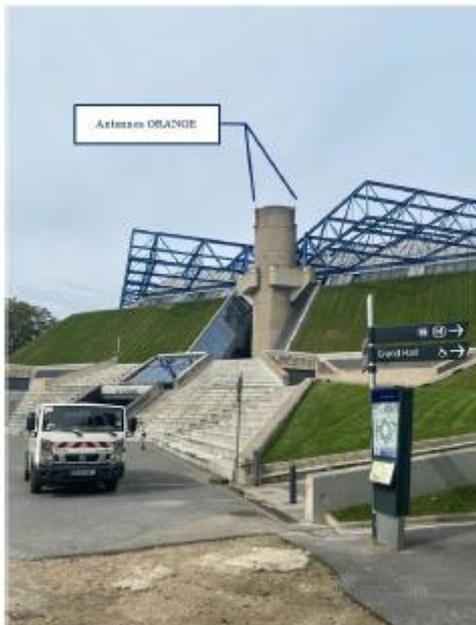
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté

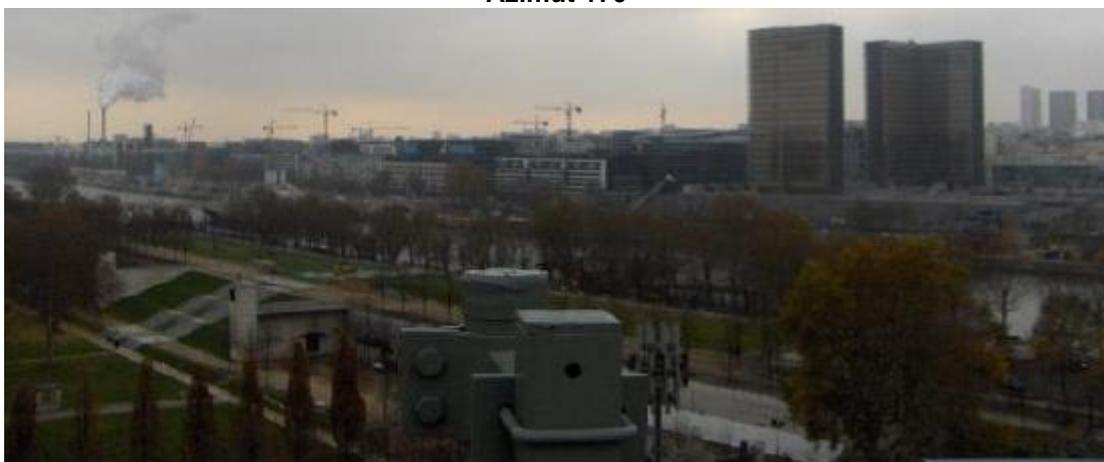


Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 170°



Azimut 230°

